

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 5 août 2013 à 19.30 heures au 189 chemin de Lytton à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Réal Lajeunesse, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor.

Étaient absents ; Monsieur le maire Alain Fortin et  
Monsieur le conseiller Yvon Rivet.

Autres présences ; René Côté, Réjean Côté, Marc Emond, Roger Paradis, Réjean Aubé, France Danis et Luc St-Jacques.

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.  
Monsieur Ward O'Connor maire suppléant, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2013-08-118

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adoptée à l'unanimité

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite les personnes présentes à la période de questions

2013-08-119

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 2 JUILLET 2013

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 2 juillet 2013 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2013-08-120

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2013

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 juillet 2013 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2013-08-121

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES  
COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Comptes fournisseurs acquittés;

Chèques # 14051 au # 14081 pour un montant de 23 828.33\$

Salaires payés par dépôt direct; périodes 25 à 29; 28 001.61\$

Comptes fournisseurs à payer; chèques # 14082 à 14125 pour un montant de 68 920.55\$.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,  
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2013-08-122

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser le maire à assister à la conférence internationale des villes amies des aînés qui se tiendra à Québec du 9 au 11 septembre 2013.

Il est entendu que les dépenses relatives à cette conférence lui seront remboursées.

Adoptée à l'unanimité

2013-08-123

DEMANDE DE SUBVENTION; CHEMINS À DOUBLE VOCATION

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Montcerf-Lytton, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

CONSIDÉRANT QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

Nom du ou des ch. Sollicités	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions Charge/an
Ch. De l'Aigle	3.40	Bois	2500
Ch. De Montcerf	3.00	Bois	2500
Ch. Du rang 02	1.25	Bois	2500
Ch. Du sixième rang	6.80	Bois	2500

Pour ces motifs

Sur une proposition de Monsieur Serge Lafontaine et il est résolu et adopté que la municipalité de Montcerf-Lytton demande au ministre des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés, et ce, sur une longueur totale de 14.45 kilomètres.

Adoptée à l'unanimité

2013-08-124

RENOUVELEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le déneigement, le déglacage et la fourniture de matériaux du chemin Bois-Franc-Montcerf et la rue du collège dans les municipalités de Montcerf et Bois-Franc vient à échéance cette année;

CONSIDÉRANT QUE le ministère nous propose de renouveler le contrat avec une augmentation de 5.6% sur une période d'un an (2013-2014) comportant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes (2014-2015) et (2015-2016);

CONSIDÉRANT QUE le montant dudit contrat s'élève à 23 027,60\$;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu d'accepter de renouveler le contrat de déneigement pour un terme d'un an comportant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes (2014-2015) et (2015-2016) avec le ministère des Transports pour la rue du Collège et le chemin Bois-Franc-Montcerf sur une longueur de 6,15 kilomètres pour un montant de 23 027.60\$.

Il est entendu que le maire Alain Fortin est autorisé à signer ledit contrat avec le ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité

2013-08-125

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.22 heures, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Ward O'Connor,  
Maire suppléant

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.